



República da Guiné-Bissau
Secretaria de Estado do Ambiente e Biodiversidade

Huitième réunion du groupe de travail de la Convention d'Aarhus sur l'accès
à l'information et atelier sur "la promotion de l'accès du public à
l'information sur les produits liés à l'environnement : défis et opportunités"

(Genève, Suisse, Palais des Nations, 9-10 novembre 2023)

Dr.º Mário João de Oliveira

(Ponto Focal Nacional da Convenção de Aarhus)

Plan Présentation

- Contexte
- Problématique
- Formes des Communications
- Cadre Politique et Législatif

Contexte I

- ▶ La Guinée-Bissau se situe sur la Côte Occidentale de l'Afrique, avec une superficie de 36.125 km², constituée par une partie continentale et une autre insulaire composée par 88 îles et îlots;
- ▶ Avec environ 1.600.000 habitants; 80% vit dans la zone côtière et dépend des ressources naturelles pour sa survie
- ▶ Le pays est connu par sa richesse en biodiversité réparties dans différents écosystèmes naturels (forêts subhumides, mangrove, estuaires, lagunes, etc.);
- ▶ Ces écosystèmes naturels sont depuis longtemps gérés et conservés par les communautés locales grâce aux connaissances et aux pratiques traditionnelles.

Contexte II

- ▶ Malgré cette conservation traditionnelle, l'environnement a subi des changements, suivis de la dégradation de son potentiel biologique causée par des pratiques incompatibles avec le principe de gestion durable des ressources naturelles, en raison de la pauvreté de notre population rurale, dont ces ressources sont le seul moyen de subsistance.
- ▶ Dans ce contexte le Gouvernement a décidé de créer des Aires Protégées pour gérer de manière durable cette biodiversité

Problematique I

Les problèmes les plus urgents concernant la gestion des ressources naturelles dans les zones rurales sont les suivants :

- ▶ Coupe de mangrove (tarrafe) ;
- ▶ Coupe pour la production de charbon de bois;
- ▶ Braconnage;
- ▶ Implantation des villages dans les corridors de migration de la faune sauvage;
- ▶ Existence de campements de pêche illégale avec des pêcheurs étrangers;
- ▶ Chasse illégale ;

Problématique II

- ▶ Pêche illégale, non déclarée et non réglementée ;
- ▶ Expansion de la monoculture de cajou (anacardier);
- ▶ Agriculture itinérante ;
- ▶ Les brulages pour l'agriculture et la transhumance;
- ▶ L'exploitation des carrières ;
- ▶ Tourisme non planifié

En revanche, dans les zones urbaines, les préoccupations portent davantage sur la pollution plastique, l'absence de recyclage des déchets et la construction dans les zones humides.

Communication Environnementale I



- ▶ En effet, pour mettre fin à ces situations, le gouvernement, par l'intermédiaire de son agence environnementale, a créé des mécanismes de communication afin que les informations sur les questions liées à la gouvernance environnementale durable parviennent à la population, aux médias grand public, au secteur privé et au secteur public

Communication Environnementale II

Ainsi, le secrétariat d'État à l'environnement et à la biodiversité dispose d'un bureau d'information et d'éducation à l'environnement (GIDEA), qui a notamment les compétences suivantes :

- ▶ Rechercher, acquérir, sélectionner, classer et archiver les documents et la bibliographie d'origine nationale ou étrangère dans les domaines de l'environnement et du patrimoine national ;
- ▶ Organiser, mettre à jour et entretenir une bibliothèque thématique sur l'environnement naturel et bâti ;
- ▶ Organiser et promouvoir la diffusion d'informations bibliographiques sur l'environnement en général et la protection des consommateurs en particulier ;

Communication Environnementale III



- ✓ Promouvoir et soutenir la publication de données techniques, de documents et de textes destinés à être diffusés;
- ✓ Organiser, maintenir et gérer les services publics visant à fournir les informations et les éclaircissements demandés par les citoyens et relatifs à l'environnement et à la protection des consommateurs.

Communication Environnementale IV

Un autre organisme qui diffuse des informations est le département de communication de l'Institut de la biodiversité et des zones protégées, un organisme de l'administration indirecte de l'État créé pour :

- ▶ Promouvoir la santé des écosystèmes et de la biodiversité ;
- ▶ Soutenir la création et la gestion des zones protégées ;
- ▶ Favoriser l'utilisation rationnelle et équitable des ressources naturelles

Communication Environnementale V

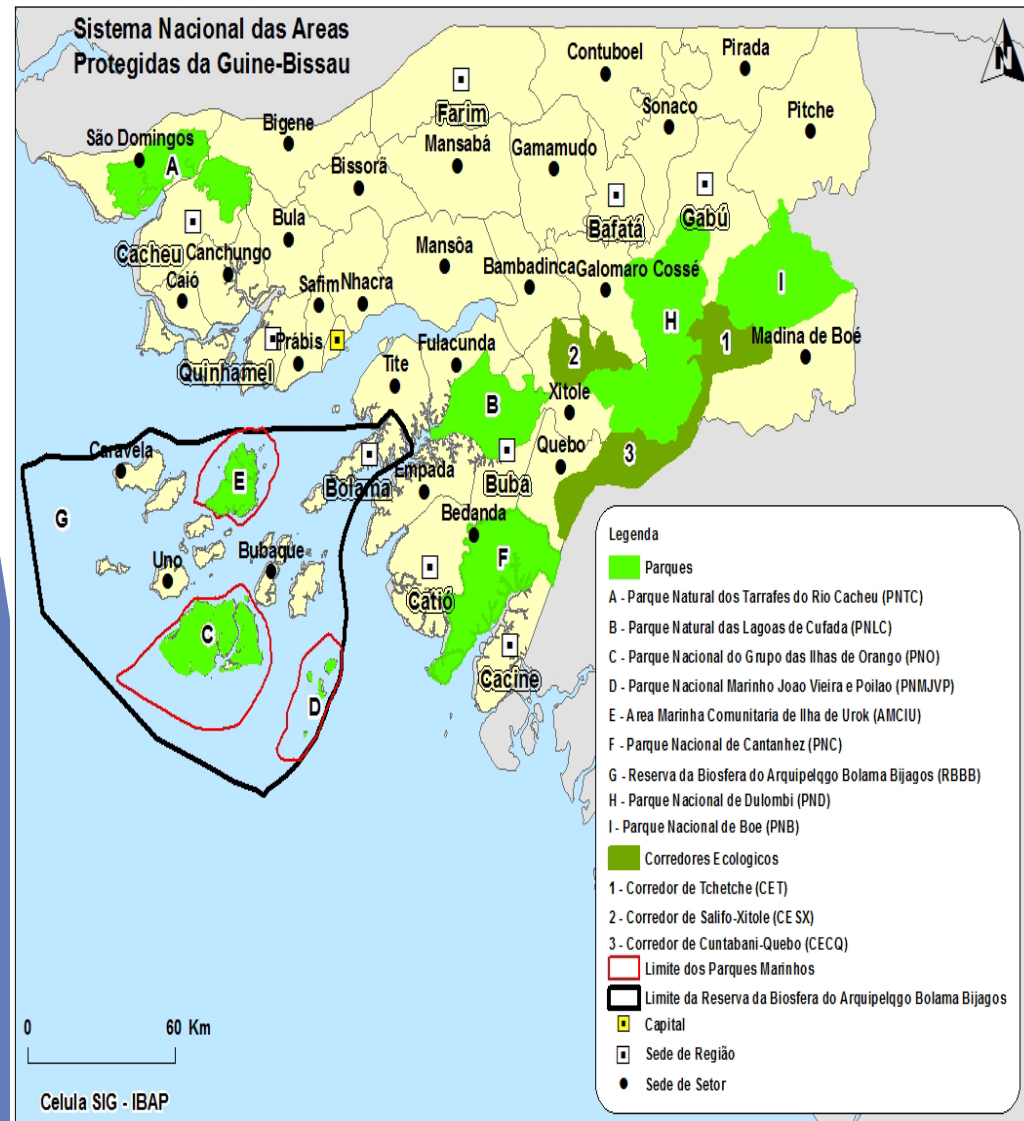
- ▶ Ce service de communication a mené diverses activités pour partager avec les communautés des informations fondées sur les principes de l'environnement et de la durabilité, sur l'importance de la conservation des ressources biologiques. Ce partage est désormais essentiel pour les projets, les plans stratégiques et les publications visant le développement durable.



Communication Environnementale VI

► COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DANS LES AIRES PROTEGEES (AP)

- Sensibilisation par les relations publiques/les gardes du parc, Sensibilisation et concertation avec les utilisateurs des ressources:(Pêcheurs, Chasseurs), Communautés des Aps, Séances d'éducation environnementale dans les salles de classe, Formation des enseignants dans les Ecoles de Vérification Environnementale, Formation de formateurs et d'animateurs communautaire.



Communication Environnementale VII

► COMMUNICATION RADIOPHONIQUE

- Programmes radiophoniques, Sponsorisation/parrainage de programmes, Spots de sensibilisation à l'environnement, Débats radiophoniques, Entrevues sur des thèmes diversifiés et Théâtre radiophonique.



Communication Environnementale VIII

- ▶ COMMUNICATION AUDIVISUEL
- Cinéma – débat, débats télévisés, Interviews télévisées, Présentation de documentaires, Exposition de mini-films d'information et de sensibilisation, Rapports sur les activités de conservation, Publication de vidéos sur YouTube



Communication Environnementale IX

▶ **COMMUNICATION TRAVERS DES REPÈRES PHYSIQUES**

- Panneaux sur l'IBAP, Panneaux d'identification des AP, Panneaux de démarcation du zonage du parc et Signalisation des espèces emblématiques.

À

▶ **COMMUNICATION DES ARTICLES TEXTILES**

- Casquettes, T-shirt, Distique et Sacs en tissu.

▶ **COMMUNICATION PAR WEB**

- Site Web: www.Ibapgbissau.org, Newsletter et Publication des Articles

Communication Environnementale IX

► COMMUNICATION PAR LA MÉDIA SOCIAL

- Facebook - https://www.facebook.com/ibapgbissau/?ref=pages_you_manage
- Twitter - <https://twitter.com/ibapgbissau>
- Canal YouTube - <https://www.youtube.com/channel/UC0SpM-2EMS58Ob1c9jkNS8g>
- WhatsApp – Différents groupes de communication interpersonnelle et avec partenaire.

► PROXIMITÉ AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION SOCIALE

- Formation des animateurs radios, Echange de proximité avec des professionnels de la communication sociale.



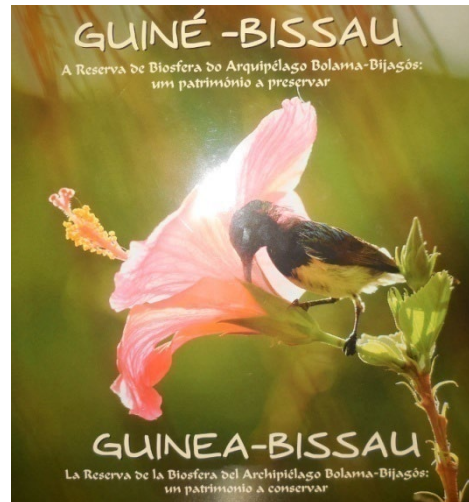
Communication Environnementale X

▶ COMMUNICATION IMPRIMÉE

- Divulcation des activités dans les journaux, Publication d'articles dans des revues, Bulletin informatif de l'IBAP, Livres résultats de la recherche sur la biodiversité;
- Magazines, Manuels de bonnes pratiques conservations;
- Bloc-notes, Agenda et Calendriers.

▶ COMMUNICATION DANS DES ARTICLES DIVERS

- Stylos, Roll Ups, Out door, Banner, Poster, Cartes postales et Jingles.



Communication Environnementale XI

► COMMUNICATION DIVERSIFIÉE

- Conférences;
- Débat (djumbai) thématique;
- Visites d'échange.



Cadre Politique et Législatif

- ▶ En effet, la Guinée-Bissau étant un pays presque non industriel, elle est plus concernée par la conservation et l'exploitation durable des ressources naturelles que par les produits industrialisés. Pour cette raison, les informations sur les produits industrialisés sont rares et les seules informations que nous pouvons obtenir proviennent des associations de consommateurs et des experts en nutrition.
- ▶ Cependant, comme je l'ai déjà montré dans l'une de mes interventions à cette tribune, mon pays a tardé à adopter et à mettre en œuvre des politiques environnementales pour le pays. À titre d'exemple, ce n'est qu'en 2004 que le plan national de gestion de l'environnement (PNEMA) a été élaboré, suivi de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité (EPAN/BD)

Cadre Politique et Législatif

- ▶ La communication nationale initiale sur le changement climatique a été finalisée en 2004, le plan d'action national pour l'adaptation (2006) et d'autres documents thématiques (stratégie pour les zones protégées) ou politiques sectorielles (politiques agricoles) liés au secteur de l'environnement.
- ▶ L'adoption de la loi fondamentale sur l'environnement en avril 2011 a finalement établi le cadre législatif propice à l'élaboration de politiques environnementales, en renforçant la loi-cadre sur les zones protégées, la loi sur l'évaluation environnementale et d'autres textes législatifs pertinents qui consacrent le droit d'accès à l'information en termes généraux

Cadre Politique et Législatif

- ▶ Par conséquent, avec l'adhésion du pays à cette convention, la priorité actuelle est de créer un règlement sur l'accès à l'information qui contiendra la définition de l'information environnementale et le champ d'application. Un projet est déjà en cours et nous avons besoin de partenaires pour financer sa réalisation.

MUITO OBRIGADO!
JE VOUS REMERCIE!

THANKS!

DANKE!

SPASSIBO